

## Plus de 350 numéros du Grain de Sel et toujours la constance de la stratégie

**Vendredi 4 juin 2021 - N°351**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**N**ous venons de dépasser 350 numéros du Grain de Sel. Un lecteur avisé de nos *Grain de Sel* hebdomadaires me faisait récemment remarquer que certaines questions revenaient régulièrement avec des arguments souvent constants. Voilà une observation que je considère comme un compliment : si l'actualité amène des débats récurrents, nos positions de fond et donc nos convictions stratégiques n'ont pas varié au gré du vent, des intérêts de chacun ou des « postes » qu'on a pu nous proposer.

### 30 ans de convictions

En 1990, les propriétaires et les éleveurs n'étaient représentés pour l'essentiel que par deux associations qui avaient vocation à se présenter aux élections, une pour les propriétaires et une pour les éleveurs. Il ne pouvait être question de laisser un groupe restreint préempter la représentation des acteurs des courses et s'en arroger le monopole. Il y avait alors une crainte, assez réaliste, que la réalité des courses françaises, leur assise nationale, la dynamique de l'obstacle, soient sacrifiées au profit d'intérêts catégoriels. Plutôt que de faire progresser l'ensemble et de faire « grossir le gâteau », leur priorité affichée était de faire évoluer la répartition, quitte à plonger le tout dans une spirale négative. Les PP étaient nés.

Depuis, beaucoup d'associations se sont créées dans le but de solliciter les suffrages aux moments des élections et de défendre tel ou tel intérêt. La plupart ont renoncé après quelques années. Il faut dire qu'il faut une bonne dose de patience pour faire avancer les débats dans notre Institution et que la lassitude aura parfois gagné certains animateurs de ces associations de circonstance.

La longévité des PP tient précisément à la persistance de nos convictions, à la constance de nos positions et à notre engagement : la croissance pour le Galop, construite sur les acteurs de base. A la création des PP, nous voulions éviter que la stratégie de l'Institution se renferme autour d'intérêts particuliers à courte vue, de ceux qui considèrent les courses comme uniquement un instrument de valorisation du commerce des chevaux. Dans cette stratégie mortifère, la perte de substance liée à une domination de fortunes d'État ou non imposables et de ceux qui visent à les servir, aurait entraîné une perte de substance et, à terme, une marginalisation des filières du Galop.

Nous avons formalisé notre stratégie de relance autour d'une image : celle de la pyramide. Si on veut que le sommet puisse monter haut et s'y tenir, on doit s'appuyer sur une base d'autant plus large et solide. Cette image s'est petit à petit imposée comme une évidence. Sans une base de propriétaires et d'éleveurs large, le nombre de chevaux se réduirait et leur qualité qui est liée au nombre aussi. La dynamique insufflée par les allocations serait cassée faute d'avoir une stratégie permettant d'asseoir une politique des paris qui puisse être porteuse.

Nous avons vite compris que le développement de la base ne pourrait se faire sur un système uniquement parisien et que le formidable maillage territorial que constituent les hippodromes en régions serait le socle solide. Lors de la campagne électorale de 1995 qui a débouché sur la création de France Galop, nous avons annoncé la couleur : il fallait désenclaver le programme PMU du carcan parisien qui l'étouffait. Nous proposons dans un premier temps une réunion PMU de Galop et une de Trot chaque journée, en sus des nocturnes. Une vision de croissance évidemment alors rejetée par les tenants d'une stratégie basée sur la seule répartition de la manne.

Notre chance –et surtout la chance des courses françaises- fut d'avoir l'opportunité de faire partager cette conviction à Jean-Luc Lagardère qui confia le dossier régional à Jean d'Indy et moi-même. La politique de décentralisation était née. Elle aura été l'instrument d'une croissance exceptionnelle de 20 ans, tournant à la stagnation cinq ans après la loi d'ouverture des paris sportifs de 2010.

Dans ce cadre, le fort tropisme « obstacle » des PP s'est imposé tout naturellement. Vouloir améliorer la situation de ceux qui jouent la carte des courses et de l'élevage « FR » c'est évidemment apporter à la discipline de l'obstacle une attention particulière. C'est ainsi que nous avons pu trouver un terrain d'entente pendant plus d'une décennie avec les AQPS avant que certains ne décident de défendre un autre modèle. La discipline de l'obstacle est un atout majeur pour les courses : elle s'adresse plus facilement à un tissu national, avec une forte implantation territoriale, elle permet un spectacle facile à appréhender par des néophytes comme par les pratiquants du sport équestre. Elle est bénéficiaire d'une image populaire porteuse tant qu'elle respecte ces fondamentaux.

## Des débats récurrents

Certains nous font le reproche d'être amenés à nous répéter. Si nous nous accrochons à nos analyses et à nos convictions, ce n'est pas (seulement) en raison du bilan si positif : les débats sur ces sujets ne sont jamais clos.

Je connais particulièrement bien l'histoire des courses : dès lors que le financement n'a plus été assuré à 100 % par les engagements des propriétaires, le sujet de la répartition des enveloppes d'allocations a toujours existé. Les objectifs initiaux de sélection des races ont disparu avec les chevaux de ferme, de guerre et de transport. Dans ce cadre, dans quelle mesure faut-il favoriser les compétitions du plus haut niveau international ou s'ouvrir au plus grand nombre ? Faut-il protéger ceux qui jouent le jeu des courses françaises ou laisser se développer un jeu international ? Pour résumer, le périmètre de l'activité en France doit-il être le premier axe stratégique ?

La Société d'Encouragement a donné la doctrine il y a plus de 150 ans pour les courses plates : « pour produire de bons chevaux (au niveau international), il faut en produire beaucoup ». Ce qui nécessite une pyramide des allocations suffisamment large pour qu'un tissu d'éleveurs et de propriétaires fourni forme la base française.

Dans les périodes de crise, le repli sur soi, la volonté de prendre dans la poche du voisin est un réflexe naturel, les plus puissants imaginant construire en sacrifiant les plus fragiles. On aurait pu croire que les impératifs du PMU démontrés par la nécessité absolue d'une politique de l'offre avait eu raison de ce débat et que chacun aurait compris la nécessité d'une base solide. Mais la stagnation des années sans croissance économique en France a relancé la politique des intérêts catégoriels et particuliers. Celle

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

de la logique du court terme. Raison de plus pour que notre combativité reste intacte.

Le débat sur la nécessité de maintenir un niveau d'allocations constant pour l'obstacle (le 2/3 – 1/3) n'est pas plus réglé comme l'a montré une regrettable délibération du Comité de France Galop en 2020. Quant à la province, les petites catégories et même les handicaps qui sont l'essence des courses restent dans le viseur d'un certain nombre d'activistes. Ceux qui, par exemple qui ne veulent voir dans les sociétés de province qu'un centre de coûts ou un contrepouvoir à abattre. Dans notre milieu, les favorisés sont jaloux de ceux qui ne le sont pas. Un comble !

## Obstinés

Un atout majeur des PP est d'être libres de tout intérêt particulier. Notre financement ne vient pas de cotisations des grandes casaques internationales ou des grandes structures commerciales, mais de plusieurs centaines de passionnés qui partagent nos convictions. Nous n'avons aucun intérêt personnel ou particulier à défendre. Seul l'intérêt général et la vision de long terme nous guident. La nouvelle composition du Comité des PP aura été marquée par l'arrivée d'une nouvelle génération de propriétaires et d'éleveurs, eux aussi convaincus que les courses sont d'abord et avant tout une passion.

J'ai eu l'occasion de dire ici récemment que les PP ne sont pas un mouvement d'opposition qui se complairait dans une posture de critique permanente, pas plus qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises par France-Galop. Nous sommes libres et passionnés. Autant le dire clairement, nous prendrons encore longtemps le risque de nous répéter au nom de la constance de nos analyses et de nos convictions.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*